



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2024

Délibération n° 09

Date de convocation

13.09.2024

Date d'affichage

17.09.2024

Nombre de
Conseillers

en exercice : 35

présents : 26

votants : 33

Objet : Approbation du Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2024/2027

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. METRAL BORNET par M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS par M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. J. SAMINGO – M. C. GHIS par M. E. ALAMAMY – Mme C. KOZAK par M. G. ALAPETITE – M. FC. YOUNBI NGAMO par M. Y. LERAY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH.

Absentes

Mme A. MEJIAS – Mme A. ADJELI.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

ID : 077-217701226-20240923-DEL_23SEP24__9-DE

Monsieur Cyril DELPUECH, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le Projet Educatif de Territoire constitue un outil de collaboration locale qui fédère l'ensemble des acteurs de l'éducation autour d'un même projet. Il formalise une démarche partenariale et évolutive en répondant aux enjeux éducatifs du territoire. Il a pour but de proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant sur tous ses temps de vie.

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) de Combs-la-Ville arrive à échéance fin septembre 2024 et la démarche engagée pour son renouvellement a été présentée au Conseil Municipal lors de sa séance 1er juillet dernier.

Celui-ci a alors approuvé la volonté de la collectivité de s'inscrire dans un nouveau PEDT pour les années 2024/2027 en définissant de nouveaux objectifs.

Aussi, ce nouveau PEDT définit, pour une période de trois ans, les axes prioritaires à atteindre et les moyens envisagés pour y parvenir. Conçu comme un document

évolutif et expérimental, il s'adapte au contexte et aux réformes pouvant affecter le secteur éducatif. Son objectif est d'assurer la continuité et la cohérence éducative entre les temps, les acteurs et les contenus d'intervention de chacun.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'adopter le nouveau PEDT annexé à cette délibération.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

VU le Code de l'Education et notamment ses articles D. 521-10 à D. 521-13 ;

VU la délibération n°9 du Conseil Municipal du 3 juillet 2017 approuvant le Projet Educatif Territorial 2017-2020 actualisé par la délibération n°8 du 9 juillet 2018 suite à la réforme des rythmes scolaires,

CONSIDERANT, la nécessité de renouveler le Projet Educatif Territorial qui prend fin au 30 septembre 2024,

CONSIDERANT, le travail interdisciplinaire de concertation initié depuis le mois d'avril 2024 et les réunions d'échanges qui se sont déroulées avec les principaux interlocuteurs,

VU l'avis de la Commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Projet Educatif De Territoire ci-annexé.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette délibération.

Combs-la-Ville, le 23 septembre 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Céline VIVIANT



Pour : 33
Contre : -
Abstention : -

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 26/09/2024

ID : 077-217701226-20240923-DEL_23SEP24__9-DE

